

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale
tenue le vendredi 12 novembre 2010, à 11 h 45 au Grand Salon, pavillon Maurice-Pollack**

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Cette assemblée est une reprise de celle qui n'a pu être tenue, une semaine auparavant, faute de quorum. Selon l'article 16.2 des Statuts du SPUL, le quorum d'une assemblée générale reprise est établi sur la base du nombre de membres présents. À 12 h 5, le président, Marcel Aubert, ouvre l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposition Kègle - Ouellet

Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour.

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 13 novembre 2009;
4. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 13 novembre 2009;
5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 26 avril 2010;
6. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 26 avril 2010;
7. Rapport annuel du Comité exécutif – Approbation;
8. Perspectives pour l'année 2010-2011 - Information;
9. États financiers :
 - ◆ Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL – Réception;
 - ◆ États financiers du SPUL du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2010 – Adoption;
 - ◆ États financiers du CGAC du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2010 – Adoption;
10. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2010-2011 – Réception;
11. Élections
 - ◆ Élection d'une présidente ou d'un président des séances de l'Assemblée générale (vote à main levée);
 - ◆ Élection d'une présidente ou d'un président suppléant des séances de l'Assemblée générale (vote à main levée);

- ◆ Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL (3 postes de membre - vote à main levée);
- 12. Information du président et questions des membres;
- 13. Divers;
- 14. Levée de l'assemblée.

Le président de l'assemblée, Marcel Aubert, invite les membres présents à amender l'ordre du jour, s'ils le souhaitent. Aucune modification n'est proposée.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 13 novembre 2009

Proposition Kègle - Lucbert

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion du vendredi 13 novembre 2009.

Le président de l'assemblée soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée. Aucune modification n'est demandée.

Adoptée à l'unanimité

4. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 13 novembre 2009

Le président du SPUL, Yves Lacouture, fait part à l'assemblée des suites au procès-verbal :

° Tel que mentionné au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 13 novembre 2009, la première priorité pour l'année 2009-2010 était la modernisation des communications du SPUL. Dans cette perspective, le président informe l'assemblée que la refonte du site Internet du SPUL a été complétée; notre nouveau site Internet, plus convivial que le précédent, est accessible depuis avril 2010. Incidemment, le Conseil syndical a créé la fonction de « Communicateur civique » et a confié ce rôle à notre collègue Jacques Rivet (Information et communication). Notre collègue Rivet assume depuis la « page du Communicateur civique » sur notre site Internet. Par ailleurs, nous avons poursuivi le virage électronique WEB 2.0; ainsi, la majorité des communications destinées à nos membres se fait maintenant pas voie électronique.

° La deuxième priorité indiquée au procès-verbal était liée à l'accroissement du Fonds de réserve du SPUL. Comme suite, le président informe l'assemblée que nous avons fait en sorte que notre Fonds de réserve ait augmenté de plus d'un million de dollars au cours de la dernière année. Il continuera de croître jusqu'à ce qu'il atteigne 10 % de la masse salariale. Cette augmentation de notre Fonds de réserve est rendue possible grâce à une gestion financière très rigoureuse des revenus du SPUL.

° Une autre priorité indiquée au procès-verbal concernait la charge de travail (une question de l'un des membres présents portait d'ailleurs sur ce point). Le président informe l'assemblée qu'avec la participation du Comité d'information sur la convention collective et des griefs (CICCG), nous avons

tenu des séances d'information sur la procédure d'établissement de la charge de travail et nous avons fait parvenir à nos membres des capsules d'information à des moments critiques de la procédure d'attribution des charges. Nous avons aussi transmis, par voie électronique, des *SPULTINS* thématiques et nous avons tenu une rencontre-débat sur la question de la charge de travail, au printemps dernier. De plus, le CICCG a poursuivi la révision et le développement des services d'accompagnement des membres du SPUL.

° La question sur la direction de programme avait été soulevée lors de l'assemblée générale de l'an dernier. Le président signale que nous avons organisé une rencontre d'échanges et de débats avec les directrices et directeurs de programme. Cette rencontre a connu un grand succès. Par la suite, nous avons effectué un sondage sur la direction de programme; les résultats ont été communiqués à nos membres et mis en ligne la semaine dernière.

° Pour terminer ces suites au procès-verbal, le président rappelle que le 35^e anniversaire du SPUL a été souligné par un souper au Château Bonne Entente, le mercredi 9 décembre 2009. Malgré la première grosse tempête de neige de la saison, l'événement a connu un franc succès. Par la suite, le Comité sur les communications a produit un album-souvenir du 35^e anniversaire, lequel a été distribué à tous nos membres et membres associés.

5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 26 avril 2010

Proposition Kègle – Rigaux-Bricmont

Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion spéciale du 26 avril 2010.

Le président de l'assemblée, Marcel Aubert, soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée. Aucune demande de modification n'est demandée.

Adoptée à l'unanimité

6. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale spéciale du 26 avril 2010

Le président du SPUL, Yves Lacouture, informe l'assemblée que la lettre d'entente *Remboursement du déficit de capitalisation du RRPPUL* a été signée par les parties le 28 avril 2010.

7. Rapport annuel du Comité exécutif : Approbation

Le président de l'assemblée, Marcel Aubert, invite le président du SPUL, Yves Lacouture, à présenter une proposition relative au rapport annuel du Comité exécutif.

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2009-2010.

Adoptée à l'unanimité

8. Perspectives pour l'année 2010-2011 – Information

Le président du SPUL, Yves Lacouture, indique à l'assemblée les principales priorités pour l'année 2010-2011, lesquelles s'énoncent comme suit :

- Poursuivre le développement des services aux membres par les moyens suivants :
 - Continuer d'assurer la modernisation des communications du SPUL et le virage des communications électroniques;
 - Produire un plus grand nombre de capsules d'information sur des sujets précis, qui seront transmises à des moments stratégiques;
 - Accroître le nombre de rencontres d'information et le nombre de rencontres-débats sur les grands enjeux de la carrière universitaire;
 - Offrir encore davantage aux membres des services d'accompagnement.
- Développer les services d'aide et d'accueil des nouvelles et nouveaux collègues :

Le président du SPUL signale au passage le travail remarquable du Comité d'aide et d'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs (CAANPNP), qui a réalisé au cours de l'année des pages d'information destinées aux nouvelles professeures et nouveaux professeurs; des rencontres d'accueil; un sondage sur l'accueil des nouvelles et nouveaux collègues; le développement d'un programme de mentorat.

Par ailleurs, le président du SPUL rappelle que, comme indiqué à plusieurs occasions, le Comité exécutif entend lancer un débat sur l'affiliation du SPUL à l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU); ainsi, il y aura une visite de représentants de l'ACPPU au Conseil syndical du vendredi 26 novembre 2010 et un débat sur la question au Conseil syndical du vendredi 17 décembre 2010.

Si la recommandation du Conseil syndical s'avère favorable à l'affiliation du SPUL à l'ACPPU, nous convoquerons une assemblée générale spéciale sur ce sujet en février 2011.

- Le déficit de capitalisation de notre régime de retraite (RRPPUL) demeurera une préoccupation importante du Comité exécutif.
- Enfin, comme notre convention collective viendra à échéance en 2012, le président souligne qu'il faudra mettre en place, au cours de 2011, un Comité de préparation à la négociation de notre prochaine convention collective.

9. États financiers

Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL - Réception

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Le trésorier, Marcel R. Boulay, présente le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Le président de l'assemblée, Marcel Aubert, invite les membres à intervenir et à soumettre leur question.

Adoptée à l'unanimité

États financiers du SPUL du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2010 : Adoption

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale adopte les états financiers du SPUL 2009-2010 du SPUL.

À l'invitation du président de l'assemblée, le trésorier présente les principaux aspects des états financiers du SPUL pour l'année 2009-2010.

Le trésorier mentionne tout d'abord à l'État des résultats que le poste Autres produits-Fonds de fonctionnement montre un apport supérieur à celui prévu au budget en raison de la révision des frais que le SPUL charge à l'AMCEL et à l'ADCEFMDUL, au prorata du nombre d'adhérentes et adhérents, pour la gestion des assurances collectives (CSPC) et du régime de retraite (CSR). Les charges pour les divers postes de Dépenses de secrétariat et celles de Personnel de secrétariat ont été légèrement inférieures aux prévisions tandis que celles du Fonctionnement interne ont été globalement conformes aux prévisions. Le trésorier souligne particulièrement les dépenses au poste Comité du 35^e qui n'avaient pas été budgétées lors du dépôt des prévisions en mai 2009. Les charges plus élevées aux postes Appels et arbitrages et Honoraires et frais d'actuares ont été compensées par une diminution équivalente des Honoraires et frais d'avocats. La dernière année financière se solde par un excédent des produits sur les charges de l'ordre de 940 000 \$.

Le bilan au 31 mai 2010 montre une augmentation importante de la valeur de l'actif qui dépasse maintenant 8 000 000 \$ en raison de l'augmentation de notre Fonds de réserve. Les augmentations à notre Fonds de réserve découlent des intérêts reçus sur nos placements (196 870 \$) et des transferts provenant du Fonds de fonctionnement (1 154 546 \$). Au 31 mai dernier, notre Fonds de réserve atteignait 7 451 755 \$ soit 6,11 % de la masse salariale.

Les états financiers du Comité de gestion des assurances collectives font état d'un excédent des produits sur les charges de 176 983 \$ et d'un surplus reçu de Desjardins Sécurité financière (DSf) de

429 626 \$ au chapitre de l'assurance santé. Le total de l'actif au 31 mai s'établit à 1 192 603 \$, somme qui servira à amortir les prochaines augmentations de primes que DSf nous a d'ailleurs déjà signifiées pour le renouvellement de notre contrat le 1^{er} décembre prochain (+14 %). Le trésorier souligne que les assurances collectives appartiennent à toutes les adhérentes et à tous les adhérents et que chacune et chacun peut faire une différence en exigeant de leur pharmacienne ou pharmacien un produit générique lorsqu'un tel produit est disponible, car les remboursements de médicaments constituent la principale charge du régime.

Adoptée à l'unanimité

États financiers du CGAC du 1^{er} juin 2008 au 31 mai 2009 : Adoption

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale adopte les états financiers du CGAC 2009-2010.

À l'invitation du président de l'assemblée, le trésorier présente les principaux aspects des états financiers du CGAC pour l'année 2009-2010.

Le président du SPUL, Yves Lacouture, profite de l'occasion pour souligner le travail remarquable des membres du CGAC.

Adoptée à l'unanimité

10. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2010-2011 - Réception

Le Comité exécutif propose :

Que l'Assemblée générale reçoive les prévisions budgétaires pour l'année 2010-2011.

Le trésorier présente les faits saillants des prévisions budgétaires 2010-2011.

Adoptée à l'unanimité

11. Élection d'une présidente ou d'un président des séances de l'Assemblée générale

(vote à main levée)

Le président d'assemblée cède la présidence de l'assemblée à Christiane Kègle. Cette dernière ouvre la période de mise en candidature.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Marcel Aubert (Faculté de théologie et sc. religieuses) comme président des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale régulière de l'année 2011-2012.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Christiane Kègle invite les membres présents à voter.

Marcel Aubert est élu à l'unanimité

Christiane Kègle rend la présidence de l'assemblée au président Marcel Aubert.

Élection d'une présidente ou d'un président suppléant des séances de l'Assemblée générale
(vote à main levée)

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Michel Frenette (Biochimie, microbiologie et bio-informatique) comme président suppléant des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'à l'Assemblée générale régulière de l'année 2011-2012.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Marcel Aubert invite les membres présents à voter.

Michel Frenette est élu à l'unanimité

Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL
(3 postes de membre – vote à main levée)

Le président, Marcel Aubert, procède à l'appel de candidatures pour le **premier poste**

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Denise Ouellet (Sciences des aliments et nutrition) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Denise Ouellet est élue à l'unanimité

Le président, Marcel Aubert, procède à l'appel de candidatures pour le **deuxième poste**.

Le Comité exécutif propose :

La candidature de Louise Mathieu (Faculté de musique) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Louise Mathieu est élue à l'unanimité

Le président, Marcel Aubert, procède à l'appel de candidatures pour le **troisième poste**.

Le Comité exécutif propose :

La candidature d'Anne Chartier (Systèmes d'information organisationnels) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

Anne Chartier est élue à l'unanimité

12. Informations du président du SPUL et questions des membres

Le président rappelle aux membres de l'assemblée que le « 5 à 7 » annuel du SPUL aura lieu au Boudoir du pavillon Alphonse-Desjardins, le jeudi 9 décembre prochain. Une invitation à cet effet a été transmise aux membres du SPUL ce matin.

13. Divers

Aucun point n'est prévu en divers.

14. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Rigaux-Bricmont - Lagacé

L'assemblée est levée à 12 h 54.

Christiane Kègle, Ph.D.
Secrétaire du SPUL

Lu et approuvé par :
Marcel Aubert, Ph.D.
Président
Le 22 novembre 2010